

Douss
Le Sire

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la forge
31650 Saint Orens.
« Courrier transfert »
Tél : 06-50-51-75-39
Mail : laboriandr@yahoo.fr
• <http://www.lamafiajudiciaire.org>

Le 5 décembre 2019
COURRIER - ARRIVEE

06 DEC. 2019

SAUJ - TGI TOULOUSE

PS : « Suite à la violation de notre domicile par voie de fait, de notre propriété, en date du 27 mars 2008 » **Et dans l'attente de l'expulsion des occupants**, le transfert du courrier est effectué. Soit le domicile a été violé le 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, **toujours occupé sans droit ni titre par Monsieur REVENU et Madame HACOUT** ».

**REQUETE EN OMISSION DE STATUER AUX DEMANDES INTRODUCTIVES
D'INSTANCE VALANT DENI DE JUSTICE.**

**ORDONNANCE DU 19 novembre 2019
CONSTITUTIVE DE FAUX EN ECRITURES PUBLIQUES**

A :

Monsieur, Le Président
T.G. I de TOULOUSE
2 allées Jules Guesde
31000 TOULOUSE

Objet : *Refus de Statuer en son ordonnance du 19 novembre 2019.*

Présidente Madame Sophie MOLLAT

- Dossier enregistré sous la référence :
- **RG : N° RG 19/01661 N° PORTALIS / DBX4-W-B7D-OS5C ODO**

Et pour omission de statuer sur les demandes introductives d'instance. « **Déni de justice** »

- En son ordonnance du 19 novembre 2019 : LABORIE André. / C - REVENU ET HACOUT : « **Constitutive de faux en écritures authentiques** »

- Le jugement a la force probante d'un acte authentique.

Les mentions portées par le juge dans sa décision au sujet des déclarations des parties qu'il a lui-même recueillies et dont il a donné acte font foi jusqu'à inscription de faux (Cass. soc., 20 avr. 1950 : D. 1951, somm. p. 64 ; S. 1951, 1, 93 ; RTD civ. 1951, p. 429, obs. P. Raynaud. – Pour le donné acte d'un aveu judiciaire, CA Amiens, 1er juill. 1991 : Juris-Data n° 043760).

- **III** / Acte de Publication à la conservation des hypothèques de Toulouse.
- **IV** / Dénonces par huissiers de justice : Procès-verbal d'inscription de faux intellectuels contre une ordonnance rendu le 1^{er} juin 2007 N° enregistrement : 08/00028 au greffe du T.G.I de Toulouse le 16 juillet 2008.
- **V** / Dénonces par huissiers de justice Procès-verbal d'inscription de faux intellectuels **contre plusieurs arrêts rendus par la cour d'appel de Toulouse**. N° enregistrement : 12/00022 au greffe du T.G.I de Toulouse le 30 mai 2012. « **Dont l'arrêt du 9 décembre 2008** »
- **V** / Certificat de présence détenu du 14 février 2006 au 14 septembre 2007.

Les courriers suivants adressés en recommandés à Maître MONTEILLET Frédéric et restés encore à ce jour sans réponse :

- En date du 29 octobre 2019
- En date du 15 novembre 2019

COURRIER - ARRIVEE

06 DEC. 2019

PS :

SAUJ - TGI TOULOUSE

Vous retrouverez ladite procédure au lien suivant de mon site qui existe depuis 12 ans et destiné à toutes les autorités judiciaires et administratives :

- ***Ou vous pourrez consulter, imprimer toutes les pièces utiles et remonter par arborescence l'origine des faits poursuivis et les différentes plaintes.***

<http://www.lamafiajudiciaire.org/2008/Restucture%20site/REFERE%20REVENU%20ET%20HACOUT/REFERE%207%20AVRIL%202018/Refere%20expul%20REVENU%20HACOUT%207%204%202018.htm>